

## *La Formation au CŒUR du Projet Prévention....*

La Formation professionnelle en Santé & Sécurité au Travail est un accélérateur essentiel pour bâtir petit à petit des bonnes pratiques en Santé & Sécurité au Travail.

**AltErP** accompagne ses clients en définissant au mieux et conjointement leurs besoins pour construire à façon des parcours de formation adaptés et personnalisés tant vis-à-vis du public ciblé que des attendus.

Ce numéro donne un éclairage sur 3 projets d'accompagnement en formation.

### **Projet 1 : Correspondant Santé Sécurité au Travail et Environnement [N° 0296]**

Ce dispositif [CQPM – Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie] a été initié à la FONDERIE DE VENISSIEUX et sera prochainement conduit chez METALLYON.

Dans les deux cas, la volonté est d'ancrer la Prévention des risques professionnels dans le quotidien et au plus près des équipes. « La petite école de la Sécurité » (concept Fonderie de Vénissieux) visait à sortir du constat que les questions de Santé & Sécurité au Travail relevaient principalement du top management. Transférer des compétences pour donner à un groupe d'acteurs opérationnels des clés pour Agir au quotidien et être en relais et en lien du management pour faciliter les échanges et la construction de Bonnes Pratiques en Prévention tels étaient les objectifs attendus de « La petite école de la Sécurité »

Le chantier de « La petite école de la Sécurité » a été l'occasion de déployer sur le Rhône, le dispositif CQPM, en partenariat avec la branche départementale de la Métallurgie. Pour information, et au-delà du CQPM N°0296, les CQPM constituent une reconnaissance du professionnalisme, des capacités et aptitudes du candidat via une validation par un groupe technique paritaire. Cette reconnaissance est valable pour tous les secteurs de la Métallurgie.

Pour la FONDERIE DE VENISSIEUX, le passage devant le groupe Technique s'est fait courant octobre 2014. 10 candidats sur les 11 préparés et présentés ont obtenu leur CQPM. La formation s'est étalée sur 9 mois à raison d'une journée de formation tous les vendredis [*soit environ une trentaine de journée de formation/action*] avec pour objectif de donner et de développer une culture Prévention en sachant :

- Repérer les situations à risque,
- Mettre en œuvre des dispositions simples et efficaces de traitement des risques observés. L'encadrement de proximité a été sollicité et acteurs relais pour assurer la mise en œuvre. De belles réalisations ont été conduites, la mise en place de buses silencieuses d'air, le suivi des élingues et d'autres équipements de travail (racks, caillebotis), le repérage et la gestion des arrêts d'urgences, etc....

Le projet METALLYON s'inscrit dans le même esprit. Déployer et constituer un groupe opérationnel d'acteurs relais pour faire vivre et animer au quotidien et au plus près des équipes voire dans les équipes la Santé & Sécurité au Travail.

Denis TOURNIER, Directeur HSE a également participé au jury des candidats de la FONDERIE DE VENISSIEUX. La réciprocité sera également respectée à l'occasion du passage des candidats de METALLYON devant le groupe technique. La Branche départementale de la Métallurgie reste partenaire du dispositif.

## Projet 2 : Accueil des nouveaux arrivants – PROFORM

**AltErP** en partenariat avec **CONFLUENT CONSEIL RH** ont souhaité apporter une réponse partagée et commune, l'un fort de son expérience et expertise en Santé & Sécurité au Travail, l'autre fort des pratiques et valeurs autour de la mise en délégation d'intérimaires.

*Selon Isabelle CLAUDEL [DRH] et Thierry RUGGERI [Directeur HSE] :*

« L'un de nos enjeux forts en terme de sécurité est de développer la prise de conscience des risques par chacun. Cela passe par un accompagnement des managers, et des opérateurs, et cela commence dès les premiers pas dans l'entreprise. D'autant que les nouveaux arrivants apportent un nouveau regard, et peuvent questionner nos pratiques, là où de plus anciens ne le font pas, ou plus. Par ailleurs, ils n'ont pas encore acquis tous les réflexes qui leur permettent de travailler en toute sécurité. Il y a tellement de choses à découvrir quand on démarre dans une entreprise ! La formation sécurité, au moment de l'intégration, est donc essentielle. Le fait qu'elle soit assurée par une personne extérieure à l'entreprise nous permet de bénéficier du regard du formateur et d'être certains d'apporter une formation qui soit le moins polluée possible par les habitudes de travail, car ces habitudes ne sont pas toujours adaptées à un débutant.

Pour ce faire, un partenariat conjoint a été développé entre les trois entités, PROFORM, CONFLUENT CONSEIL RH et ALTERP afin de construire un parcours d'intégration adapté, illustré de vidéos métiers et de situations à risques propre à l'entreprise PROFORM.

Certains de ces supports servent de fil conducteur pour présenter l'entreprise et « projeter » le nouveau candidat aux métiers et situations de travail qu'il pourra rencontrer.

Le partenariat prévoit un parcours d'intégration d'au moins 4 heures avec une session dans le mois si des nouveaux arrivants ont été intégrés et dans la limite de 4 maximum. Le dispositif sera conduit sur l'année 2015 avec un bilan à fin du 1<sup>er</sup> semestre

## Projet 3 : Animateur Santé & Sécurité au Travail - AUCHAN

Le Groupe AUCHAN a souhaité dans le cadre du déploiement de sa politique Santé & Sécurité au Travail professionnaliser tous les acteurs impliqués dans la Qualité de Vie au Travail par des formations adaptées à leur rôle dans une entreprise en pleine évolution vers un management collaboratif où le collaborateur est au cœur de toutes les politiques sociales, économiques et humaines.

*Selon Claire CASEART [DRH Auchan France],* « le recours à un formateur externe est nécessaire vis-à-vis de sa légitimité, ses compétences et son expérience. De plus, sa neutralité et sa connaissance d'autres entreprises sont une garantie pour donner une réponse adaptée et pragmatique aux questions soulevées et difficultés vécues.

De plus la capacité d'ALTERP et de son partenaire AFOSEC d'être à disposition sur tout le territoire français et d'avoir répondu présent tout de suite un projet ambitieux est un gage de sérieux et professionnalisme. »

Le pilote de formation a été lancé et testé sur la fin d'année 2014. Des évolutions sont en cours pour ajuster au mieux le déroulé pédagogique et les objectifs attendus. Le déploiement se fera à compter de 2015...

**AltErP** fait de la Formation Professionnelle en Santé & Sécurité au Travail le vecteur primordial pour accompagner efficacement et durablement ses clients.

En complément, **AltErP** s'investit dans les **formations autour du CHSCT** afin de faire profiter de son expertise [plus de 500 réunions de CHSCT, plus de 150 CHSCT suivis annuellement, plus de 1000 compte-rendus lus annuellement pendant près de 10 ans...]. Ceci peut aller de la formation initiale des membres à la mise en œuvre de formation spécifique et surtout adaptée, telles que :

- Quels rôles et quelles missions pour le secrétaire ?
- Présider, comment dynamiser et fédérer un CHSCT ?
- Perfectionnement du CHSCT – Les pratiques d'analyse AT et des visites ?
- Etc...

---

**AltErP**

438 Route de Fareins  
01480 CHALEINS  
Siret : 801 216 417 00015

Tel : 06.31.34.01.41

Mail : [jmb.alterp@orange.fr](mailto:jmb.alterp@orange.fr)

Site internet : [www.alterp.fr](http://www.alterp.fr)

N° TVA intracommunautaire : FR30 801216417

SAS au capital de 3000 Euros – RCS Bourg en BRESSE